Français – Compréhension : Fresque littéraire

Partie 1 : Qu'est-ce que c'est ?

Source photographie : France info

Article France Info :

L'immense fresque, de 450 mètres, "Les Marrons" a été inaugurée, le dimanche 23 avril 2023, sur le boulevard Sud, à Saint-Denis. Réalisée par l'artiste Stéphanie Lebon (durant 9 mois), la fresque reproduit les 189 pages du livre de Louis Timagène-Houat.

"Les Marrons" est le premier livre écrit par un esclave en Français en 1844, avant même l'abolition de l'esclavage. Il raconte la période de l'esclavage à La Réunion.

a) Colorier en rouge la commune où se trouve cette fresque.

b) Un terrain de football mesure environ 100 mètres de longueur. Combien de terrains de football aurait-il fallu pour cette fresque ?

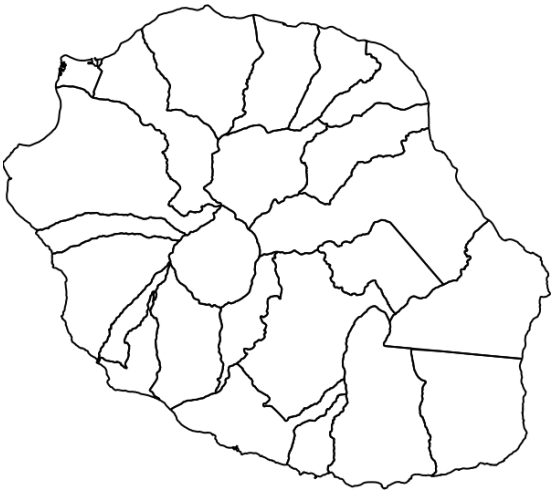

Carte de la Réunion

c) Comment s'appelle l'artiste qui a réalisé cette fresque ?

d) De quoi parle le livre ?

Source photographie : Clicanoo
Sur la photographie : Stéphanie Lebon

Petit mot de l'artiste :

"Les mots sont comme des fenêtres ouvertes sur d'autres mondes! Les mots de ce texte sont importants à cet endroit de passage car ils nous invitent à nous plonger dans notre histoire et de continuer à inventer nos imaginaires ».

Je retiens Le marronnage est, à l'époque coloniale, la fuite d'un esclave hors de la propriété de son maître.

Bertel l'école

Partie 2 : Qui est Louis Timagène ?

Louis Timagène HOUAT (Île Bourbon, 1809 - Pau, 9 juillet 1883) est un écrivain et médecin français du XIXe siècle. **Mulâtre** (né d'un parent blanc et d'un parent noir) originaire de l'île Bourbon, désormais île de La Réunion, il est l'auteur du premier roman de littérature réunionnaise, « Les Marrons » qu'il publie à Paris en 1844 (quatre ans avant l'abolition de l'esclavage à la Réunion).

Jeune professeur de musique, il avait notamment proposé la création d'une petite école dans le quartier de la Rivière Saint-Denis sans obtenir gain de cause.

Il sera arrêté le 13 décembre 1835 pour incitation à la révolte des esclaves. Il attendra son procès huit mois. En 1836, il raconte par écrit les conditions de sa détention. Il sera condamné à la prison à perpétuité. Peu de temps après, sa peine est modifiée : il est forcé à l'exil. Il sera déporté à Paris et fera des études de médecine. Il écrira d'ailleurs plusieurs ouvrages concernant cette discipline.

Buste de Louis Timagène HOUAT, au Jardin de la Mémoire (Saint-André)

a) Sur la carte de la Réunion, colorier en bleu la commune de Saint-André.

b) Dans le texte, entourer l'âge de naissance et de mort de Louis Timagène. A quel âge est-il décédé ?

c) En quelle année a lieu l'abolition de l'esclavage à la Réunion ?

d) Que signifie « Sans obtenir gain de cause » ?

e) Pourquoi est-il arrêté en 1835 ?

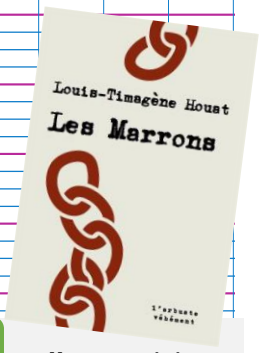

f) Que signifie « à perpétuité » ? Donner des synonymes.

Je retiens

Exil : Expulsion de quelqu'un hors de sa patrie, avec la défense d'y rentrer.